

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

10/08/2018

N° E18000269 /38

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

**Décision désignation commission ou commissaire**

Vu enregistrée le 01/08/2018, la lettre par laquelle le maire de la commune de LA VERPILLIERE et le président de la communauté d'agglomération de portes de l'Isère demandent la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique conjointe ayant pour objet:

*l'élaboration du plan local d'urbanisme et le zonage des eaux usées et pluviales de la commune de LA VERPILLIERE (Sisère) ;*

Vu le code de l'environnement ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Madame Christiane COUSIN est désignée en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 3** : La présente décision sera notifiée au maire de la commune de LA VERPILLIERE et à Madame Christiane COUSIN.

Fait à Grenoble, le 10/08/2018

Pour le Président,  
Le Vice-président,



T. PFAUWADEL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Grenoble, le 10/08/2018

TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE GRENOBLE

2 Place de Verdun  
BP 1135

38022 Grenoble Cedex  
Téléphone : 04.76.42.90.00  
Télécopie : 04.76.51.89.44

Greffé ouvert du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h00

Reçu le  
17 AOUT 2018  
Mairie de La Verpillière

E18000269 / 38

Monsieur le maire  
de la commune de LA VERPILLIERE  
MAIRIE  
PLACE DU DOCTEUR OGIER  
38290 LA VERPILLIERE

Dossier n° : E18000269 / 38  
(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

**Objet** : l'élaboration du plan local d'urbanisme et le zonage des eaux usées et pluviales de la commune de LA VERPILLIERE (5isère)

Monsieur le maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Madame Christiane COUSIN, Responsable de formation à la Maison de la Promotion Sociale, demeurant Les Hautinières 76 route des Semaises, MONTBONNOT SAINT MARTIN (38330)MISSAIRE en qualité de commissaire enquêteur.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,  
ou par délégation,

